

S Y N T H È S E

Le
loisir
et le
sport
en
valeur!

Avis sur
l'éthique
en loisir
et en sport



Québec 

Le loisir et le sport en valeur!



Le Secrétariat au loisir et au sport (SLS) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a pour mission de *favoriser le développement du sport et du loisir dans un cadre sain et sécuritaire et de faire la promotion d'un mode de vie physiquement actif auprès de toute la population québécoise*. Or, le cadre sain et sécuritaire dont il est question repose en bonne partie sur les personnes qui administrent, encadrent et animent les milieux du loisir et du sport. C'est dans cette optique que le SLS et ses partenaires invitent les acteurs de ces milieux à s'unir pour réaffirmer les valeurs fondamentales à promouvoir par le loisir et le sport, et à faire des comportements éthiques LA norme sociale à adopter.

Toutefois, pour qu'un comportement éthique devienne la norme, il importe que le plus grand nombre l'adopte et le valorise. C'est pourquoi il faut unir nos voix, travailler en partenariat et faire consensus sur les valeurs qui sous-tendent cette éthique.

C'est dans cet esprit, et après avoir fait certains constats sur la situation en matière d'éthique, que l'*Avis Le loisir et le sport en valeur!* a été rédigé.

L'Avis sur l'éthique en loisir et en sport : une invitation à se rallier aux valeurs à promouvoir par le loisir et le sport et à créer un mouvement favorisant le respect et la promotion de l'éthique.



Élaboré avec la collaboration de représentants des milieux du loisir et du sport, ce document propose de mettre au premier plan les valeurs suivantes : l'équité, la persévérance, le plaisir, le respect, la santé (incluant la sécurité et l'intégrité) et la solidarité. L'Avis suggère également des principes directeurs nous guidant vers des actions cohérentes avec le respect et la promotion de ces valeurs. Sa production s'inscrit enfin dans la foulée de la Stratégie canadienne *Sport pur* et contribue à la poursuite de ses objectifs.

Que signifie concrètement l'adhésion à un tel avis?

L'adhésion à l'Avis signifie que chaque décision ou geste posé par le signataire est cohérent avec les valeurs prônées. En plus d'intégrer la préoccupation « éthique » au quotidien, il peut s'agir, par exemple, d'adopter un code de conduite, une nouvelle formule de pratique valorisant les bons comportements, de soutenir et de former les officiels et autres intervenants, ou de rendre accessible une activité à une clientèle défavorisée.

Souscrire à l'Avis est donc un engagement à :

- mettre au premier plan les valeurs indissociables d'une contribution positive de la pratique d'activités de loisir et de sport;
- promouvoir l'éthique auprès des acteurs du milieu et de la population.

